

**Formation professionnelle : Nous devons faire mieux !**

CroissancePlus regrette que les négociations entre partenaires sociaux sur la formation professionnelle aient abouti à des propositions de réforme bien loin des ambitions initiales.

Augmentation du plafond d'heures disponibles sur le CPF, incorporation du CIF dans le CPF, financement dédié pour l'accompagnement des transitions professionnelles, suppression du système de listes recensant les formations éligibles au CPF... Ces mesures consensuelles permettent à chaque acteur autour de la table des négociations de conserver ses acquis, sa place, son rôle.

Mais elles ne permettront pas de donner à la formation professionnelle sa raison d'être : pour un chômeur, trouver un travail ; pour un salarié, adapter son travail aux évolutions économiques ou s'engager vers une évolution professionnelle ; pour une entreprise, avoir accès à la compétence et à la performance.

La réforme proposée ne permet pas de simplifier : multiplicité des acteurs et des intermédiaires, dispositifs contraignants, formations peu adaptées aux besoins...

CroissancePlus propose des mesures simples et concrètes, issues du vécu des chefs d'entreprises :

1. **Simplifier drastiquement l'organisation de la formation professionnelle** : limiter le nombre de structures intermédiaires, lier les modalités d'homologation d'une formation à l'utilité pour le bénéficiaire, supprimer le délai d'accès à la formation pour les demandeurs d'emplois.
2. **Clarifier le financement de la formation professionnelle** pour une meilleure efficacité : comptabiliser le CPF en euros plutôt qu'en heures (1€ payé, 1€ rendu), permettre à l'entreprise de consulter instantanément le budget formation dont elle dispose, rémunérer les alternants en fonction de la formation suivie et non de leur âge.
3. **Accéder à des formations trans-branches** : le cloisonnement par branche contraint la formation.
4. **Développer les formations en ligne** : moduler « présentiel » et « e-learning », permettre l'utilisation des plateformes numériques en dehors des heures de travail, lever la contrainte de classes virtuelles de 6 élèves maximum.
5. **Garantir un maillage territorial équilibré** en incitant les régions et les entreprises à adapter l'offre à la demande.

CroissancePlus encourage le Gouvernement à aller au-delà de cet accord des partenaires sociaux pour que la réforme de la formation professionnelle soit aboutie, pour qu'elle réponde aux besoins des salariés et des entreprises.

Pour Jean-Baptiste DANET, Président de CroissancePlus : « *Les premières propositions sur la formation professionnelle sont insuffisantes et ne permettent pas au plus grand nombre de suivre les mutations de notre économie. Cette réforme est essentielle et doit être menée de manière courageuse et pragmatique.* »

Contact CroissancePlus : Direction des Affaires Publiques 01 56 88 56 22

Contact presse : Isabelle d'Halluin Communication 06 03 00 88 48 / [idthalluinpresse@gmail.com](mailto:idthalluinpresse@gmail.com)

<http://www.croissanceplus.com>

Premier réseau français des entrepreneurs de croissance créé en 1997, CroissancePlus se veut force de propositions et d'influence auprès des pouvoirs publics et leaders d'opinion pour favoriser la croissance des entreprises et la création d'emplois en France.